



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2025-2026

Voici quelques points essentiels concernant l'enseignement privé sous contrat :

1. Tendances générales qui impactent directement le privé sous contrat

- Baisse des effectifs enseignants du premier degré

Le Panorama indique que **le nombre d'enseignants du premier degré diminue depuis quatre ans**, dans le public comme dans le privé sous contrat. Pour le privé sous contrat, cela signifie moins de postes, moins de flux de carrière, et une tension accrue sur les promotions (LA, concours internes).

- Stabilité des effectifs dans le second degré

Les effectifs du second degré sont globalement **stables**, y compris dans le privé sous contrat. Le privé sous contrat n'est pas touché par une contraction, mais la stabilité peut masquer des disparités académiques.

- Hausse de la part des contractuels / maîtres délégués

La part des contractuels et maîtres délégués **augmente de 11 points en dix ans** dans l'ensemble du système éducatif. Dans le privé sous contrat, cela se traduit par :

- davantage de maîtres délégués en remplacement ou en complément ;
- une pression sur la formation, l'accompagnement et la stabilisation des équipes ;
- un enjeu syndical majeur : sécuriser les parcours et l'accès au contrat définitif.

2. Profil et caractéristiques des enseignants du privé

- Féminisation très forte dans le premier degré

Les enseignants sont **71 % de femmes**, et **86 % dans le premier degré** (public + privé sous contrat). Le privé sous contrat suit la même tendance : cela influence les politiques de temps partiel, de santé au travail et de mobilité.

- Temps partiel en hausse pour raisons thérapeutiques

Depuis 2020, le temps partiel thérapeutique a **fortement augmenté**, y compris dans le privé sous contrat (+5 points). Les indicateurs préoccupants pour le privé sous contrat sont :

- une fatigue professionnelle ;
- des conditions de travail dégradées ;
- un besoin de renforcer la prévention et la prévoyance.

3. Carrières, concours et mobilité : impacts pour le privé sous contrat

- Concours et promotions sous tension

Le Panorama rappelle que les données couvrent les **concours de recrutement et les carrières** des enseignants du privé sous contrat. Le contexte général est le suivant :

- une baisse des effectifs dans le premier degré donc moins de possibilités de promotion ;
- une attractivité en baisse avec des difficultés à recruter dans certaines académies ;
- une importance accrue des dispositifs internes (CAER, liste d'aptitude).

- Mobilité limitée

Les enseignants du privé sous contrat ont historiquement une mobilité plus faible que ceux du public. Le Panorama 2025-2026 confirme une **stabilité forte des personnels**, ce qui peut :

- freiner les évolutions de carrière ;
- accentuer les inégalités territoriales.

4. Conditions de travail et climat professionnel

Le Panorama intègre la nouvelle **enquête nationale sur le climat scolaire et le vécu professionnel**. Même si les données ne sont pas détaillées dans les extraits, les tendances générales concernent aussi le privé sous contrat :

- Ressenti professionnel en dégradation

Les personnels expriment :

- une fatigue accrue ;
- un sentiment de surcharge ;
- une demande de reconnaissance plus forte.

Pour le privé sous contrat, ces éléments renforcent les revendications du Spelc sur la **prévention santé, la prévoyance**, et la **qualité de vie au travail**.

5. Poids croissant des AESH : impact indirect sur le privé sous contrat

Les effectifs des personnels non enseignants ont augmenté de **57 % depuis 2015**, principalement à la présence des AESH. Pour le privé sous contrat :

- les AESH sont de plus en plus présents dans les établissements sous contrat ;
- cela modifie l'organisation pédagogique ;
- cela crée des besoins de coordination et de formation pour les équipes.

6. Rémunérations et égalité de traitement

Le Panorama rappelle que les données couvrent les **rémunérations** des enseignants du privé sous contrat. Les enjeux pour le privé sous contrat sont les suivants :

- maintenir l'égalité de traitement avec le public ;
- sécuriser les compléments (prévoyance, indemnités) ;
- éviter les écarts académiques.

Synthèse : les 6 points clés pour le privé sous contrat

1. **Baisse continue des effectifs dans le premier degré**, impactant les carrières et les promotions.
2. **Stabilité dans le second degré**, mais avec des disparités territoriales.
3. **Hausse marquée des contractuels / maîtres délégués**, enjeu majeur de sécurisation des parcours.
4. **Augmentation du temps partiel thérapeutique**, signe d'un malaise professionnel.
5. **Poids croissant des AESH**, qui transforme le quotidien des équipes.
6. **Enjeux de rémunération et d'égalité de traitement**, toujours centraux pour le privé sous contrat.

(Analyse réalisée avec l'aide de l'IA)